

# Communiqué de presse



## Le Timiskaming passe à la zone Vert-Prévenir du Cadre d'intervention pour la COVID-19 de la province

### Le 12 février 2021 – Pour diffusion immédiate

Le gouvernement de l'Ontario a annoncé que le district du Timiskaming passera à la zone Vert-Prévenir du cadre d'intervention pour la COVID-19 de la province à compter du mardi 16 février. Ce changement signifie que de nombreuses entreprises pourront rouvrir. Des mesures de prévention contre la COVID-19 doivent être en place pour toutes les entreprises. Plus d'informations sur ces mesures sont disponibles dans le [Cadre](#) complet de COVID-19 de la province. Tous les détails au sujet des restrictions de chaque zone se trouvent au bas de la page Web.

En plus de ces changements, le médecin-hygiéniste en chef de l'Ontario a mis en place un «frein d'urgence» qui peut être utilisé à tout moment pour remettre immédiatement un district en arrêt s'il y a une augmentation soudaine de cas, en particulier une présence des variants préoccupants qui circulent présentement en Ontario.

«Même si nous passons à la zone Vert-Prévenir, cela ne veut pas dire qu'on reprend nos habitudes courantes» a déclaré le Dr Glenn Corneil, médecin hygiéniste par intérim des Services de santé du Timiskaming. « Dorénavant, je suis particulièrement inquiet des variants préoccupants qui sont plus contagieux et qui circulent en Ontario. Il est très important d'éviter les voyages non essentiels et les rassemblements sociaux. Puisque notre district comprend une population plus petite, il ne nous faut que quelques cas pour changer de catégories. C'est la raison pour laquelle il est important que tout le monde pratique toutes les mesures de santé publique et continue à être prudent contre la COVID même si nous sommes dans la catégorie verte.

On rappelle aux résidents du district de Timiskaming de :

- Continuer à pratiquer la distanciation physique
- Porter un masque ou un couvre-visage à l'intérieur des espaces publics
- Laver vos mains avec de l'eau chaude et du savon ou utiliser des désinfectants à base d'alcool et ne pas toucher votre visage
- Tousser et éternuer dans votre coude
- Éviter tous les rassemblements avec des personnes en dehors de votre domicile, ils sont interdits sous le confinement à l'échelle provinciale
- Éviter tout voyage non-essentiel à l'intérieur et à l'extérieur de notre district, en particulier dans les régions où le risque de transmission est élevé
- Demeurer à la maison si vous êtes malade et contacter votre centre d'évaluation local pour faire un test de dépistage
- Respecter la santé publique et toutes les mesures de sécurité supplémentaires mises en place
- Contacter les personnes vulnérables de votre communauté qui pourraient avoir besoin de soutien

Pour plus d'informations au sujet de la COVID-19, visitez [www.timiskaminghu.com](http://www.timiskaminghu.com) et le site [La COVID-19 en Ontario](#).

- 30 -

Communications avec les médias :

Ryan Peters

Gestionnaire de communication

705-647-4305, poste 2250

[petersr@timiskaminghu.com](mailto:petersr@timiskaminghu.com)